



AVIS PUBLIC

Publication du Règlement 17-975

concernant les modalités de publications des avis publics

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée :

- que le conseil municipal a adopté le 11 décembre 2017 le règlement ci-dessus mentionné
- qu'une copie de ce Règlement est déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance
- que ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication, soit le 13 décembre 2017

Le tout, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1).

Donné à Saint-Donat, ce 13 décembre 2017.

Signé : Sophie Charpentier

Sophie Charpentier, MBA

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sophie Charpentier, MBA, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Donat, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 13 décembre 2017, entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 13 décembre 2017.

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale et secrétaire-trésorière